

Thélis infos

Le bulletin d'information municipale de Thélis-la-Combe

Numéro 33

Décembre 2023

LE MOT DU MAIRE :

Nous poursuivons les travaux engagés, en particulier la pose des citernes incendie. A ce jour toutes les citernes sont posées et opérationnelles. J'en profite pour remercier les entreprises, qui malgré un emploi du temps très chargé, ont mené à bien ce projet. Egalement un grand merci aux propriétaires qui ont bien voulu nous vendre l'emprise au sol nécessaire.

Nous attendons les devis estimatifs pour le diagnostic, les études et les travaux nécessaires pour mettre aux normes l'assainissement collectif. Un dossier de demande de subventions sera présenté à nos partenaires (département, Etat, agence de l'eau, Syndicat des 3 rivières).

Les contrôles des assainissements non collectifs sont en cours. Il est important de traiter correctement les eaux usées et les eaux vannes de chaque habitation. Laissons à nos enfants une nature protégée. A noter aussi qu'une grande partie de la commune est située dans la zone de protection du captage d'eau de la commune de Bourg-Argental.



L'étude du schéma directeur est terminée. Nous avons entrepris de poser un compteur intermédiaire à la croix du Crozet. Un tracé de zonage pour les futurs raccordements en eau potable est en cours de validation par le conseil municipal. Au-delà de ce zonage les raccordements seront à la charge des demandeurs.

Notre dossier sur l'élaboration du plan communal de sauvegarde se poursuit. Nous avons pris un peu de retard mais nous serons bientôt prêts à le présenter au conseil municipal.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux d'entre vous qui ont perdu un être cher cette année, cependant je vous adresse au nom du Conseil Municipal, du CCAS tous mes vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année.

bonne année 2024

Régis Fanget

1

Le projet citernes d'incendie



Après les travaux de terrassement, effectués par l'entreprise Mazet, c'est l'entreprise ardéchoise Altenbach qui a monté la structure en bois des citernes. Cette structure est maintenue grâce à un cerclage métallique. A l'intérieur une membrane assure l'étanchéité. Une autre membrane, soudée sur le pourtour, recouvre l'ensemble. Elle est percée en son milieu pour récupérer les eaux de pluie.



Nous remercions nos financeurs, le Département, et l'Etat avec le dispositif Fonds vert qui nous ont financé à hauteur de 80 % le coût de ces équipements.

Loire
LE DÉPARTEMENT



Nous avons eu besoin à la Célarie de l'aide des pompiers pour assurer le remplissage de la citerne de 90 mètres cube. Sur les autres sites nous avons pu bénéficier de sources privées ou d'un branchement sur le réseau d'eau potable. J'en profite pour remercier les Thélinands qui s'approprient ce projet et nous aident de différentes façons soit en nous cédant du terrain soit en participant au remplissage des citernes. Il nous reste à finaliser les acquisitions foncières chez le notaire, mettre en place la signalisation et faire valider officiellement par le SDIS nos 8 citernes d'incendie. Bien sûr au printemps, viendra le temps de l'inauguration en présence de tous les acteurs de ce projet. Inauguration à laquelle vous êtes toutes et tous déjà invités.

Le columbarium



Sur un emplacement où il n'était pas possible de positionner des tombes, les engins de terrassement ne pouvant y accéder, le conseil municipal a validé la construction d'un columbarium. C'est donc 9 nouvelles cases disponibles qui viennent compléter les 4 premières que nous avons installées en 2013. Trois de ces cases ont déjà fait l'objet d'une concession trentenaire.

Notre approche de la mort et du deuil évolue. Nombreux sont ceux qui choisissent la crémation. Il nous a paru important de répondre à cette attente.

C'est l'entreprise de pompes funèbres de Riotord qui a fait l'ensemble des travaux pour un montant de 4 815 euros HT.

Tempête



Un coup de vent violent début novembre a déraciné un arbre occasionnant des dégâts importants sur les lignes électriques et sur la fibre. Les services du Département, d'Enedis ont fait le nécessaire pour rétablir au plus vite la circulation et la remise en état du réseau électrique.

Sictom - Containers poubelle

Lors du dernier Thélis info, j'évoquais la mise en place des colonnes de ramassage sur 4 sites le long de la RD29 à Cherblanc, à Marlhioux, au Fayard Rond, aux Girauds ainsi qu'une autre à la Célarie sur la voie communale. Les services du Département ne sont pas favorables à la mise en place de ces colonnes jugeant que les sites ne présentent pas toujours toutes les garanties de sécurité pour les usagers. Il convient donc de revoir les sites proposés. Le conseil municipal et les élus en charge de ce dossier feront d'autres propositions.

PROJET AMENAGEMENT DES ACCES A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL salle sous la mairie

Pour des raisons d'accessibilité à la salle du conseil municipal (salle sous la mairie), il convient d'aménager cet espace. Nous en profiterons pour aménager également la place Philippe Serindat. Des places de parking sont à retracer.

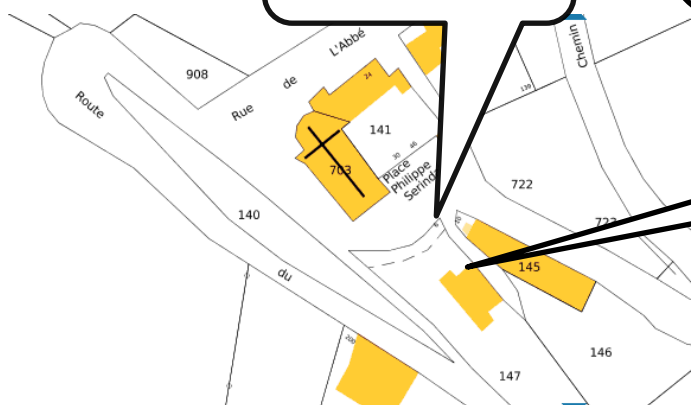


Les escaliers donnant accès à la salle du conseil municipal sont accidentogènes. Trop de pente et en devers, impraticables l'hiver. Il est nécessaire de les déplacer.

Ce mur sera rehaussé jusqu'au niveau de la pelouse. Nous rajouterons un mur au niveau de la dernière marche et nous comblerons le vide afin d'agrandir la place devant la salle du conseil municipal. Les barrières seront à reprendre.

Emplacement actuels des escaliers

Projet de les déplacer dans cette zone



Agrandissement prévu.

Nous remplacerons la pelouse par des pavés autobloquants.



La marquise sera changée

Travaux sur la VC4



Les travaux sur la VC4 sont terminés nous devons maintenant valider par un acte la cession de l'ancienne route à Mr et Mme Kekayas et prendre en compte cette nouvelle voie dans le répertoire des voies communales.

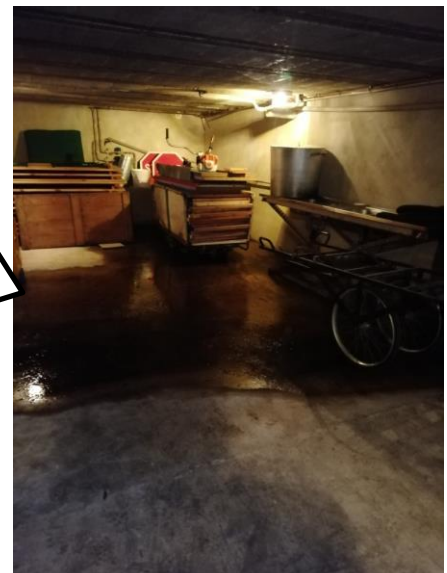
RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Notre commune adhère au service de la MAGE (mission d'assistance à la gestion de l'eau). Ce service du Département est venu faire un contrôle de l'assainissement collectif. D'autres contrôles (au niveau de la lagune) plus importants seront à faire lors d'une phase de diagnostic. Mais d'ores et déjà des travaux sont à faire sur le réseau d'assainissement.

L'assainissement collectif du village est en très mauvais état au niveau de la rue Etienne Seytre. Les canalisations (buses en béton) sont très usées.



Lors de gros orages les canalisations débordent et nous avons des remontées nauséabondes dans le local de l'ancien congélateur



CCAS REPAS A LA VERSANNE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS de Thelis a proposé à nos aînés de choisir entre un colis, un repas à l'auberge du Grand-Bois à La Versanne ou un don à une association (Noël et Partage ou les Restos du cœur).

Pour ceux qui avaient optés pour un repas, ce dernier eut lieu le 4 novembre.

Moment de partage et de convivialité entre Thélinands mais aussi en compagnie des classards du canton de Bourg - Argental qui organisaient leur repas des 75 ans.

En effet, ces derniers nous ont proposé de partager la même salle qu'eux afin de participer, pour ceux qui le souhaitaient, aux animations qu'ils avaient organisées : chants, danses, jeux.....



Nous avons eu la joie de partager ce repas avec Jean - Marie Blachon , il était déjà bien fatigué mais content d'être avec nous. Il nous a quittés quelques jours avant Noël. Merci aux membres du CCAS d 'avoir organisé ce moment convivial,



JOURNEE DES ENFANTS (CCAS suite)

Les CCAS de Thélis-la-Combe et de Graix ont organisé une journée ludique à Graix le 5 juillet, pour les jeunes de 6 à 18 ans des deux communes.

Après un pique-nique sorti du sac, l'association « Tu joues ? » basée sur la commune de St-Julien-Molin-Molette, a fait partager un moment convivial autour du jeu.

L'occasion pour tous, les jeunes et les parents présents, de découvrir ou redécouvrir des jeux, de prendre du plaisir ensemble, d'échanger et de partager.

La journée s'est terminée autour d'un goûter offert par les 2 CCAS.

Pour information, les Thélinands et Thélinandes peuvent, s'ils le souhaitent, adhérer à cette association.



L'association « Tu joues ? » met à disposition des jeux et jouets aux adhérents qui peuvent emprunter 2 jeux par foyer pour 3 semaines. « Tu joues ? » propose également des moments de convivialité qui ont lieu au local de la ludothèque, au 8 rue Vieille à St Julien Molin Molette

- les mardis de 9h30 à 12h et de 16h00 à 18h30
- les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h
- les jeudis de 9h30 à 12h et de 16h00 à 18h30

Elle propose aussi des temps de formation et de fabrication de jeu. Ces temps de jeu se déroulent souvent au local de la ludothèque, mais parfois ailleurs : en extérieur, au bar, en partenariat avec d'autres structures éducatives, de soins ou culturelles, en itinérance ici et là ! Depuis chez vous, vous pouvez vous promener sur leur catalogue en ligne : <https://tujoues.ludomax.fr/> ou aller sur le site internet de « tu joues » pour avoir de plus amples informations.



Comité FNACA THELIS LA COMBE - GRAIX

Le samedi 15 Avril 2023, nous avons commémoré le 61ème anniversaire de la fin de la Guerre en Algérie à GRAIX, en présence des Maires de GRAIX et THELIS, leurs adjoints et conseillers municipaux, des représentants des sapeurs-pompiers de BOURG- ARGENTAL, de la gendarmerie, des porte-drapeaux des comités du canton et des habitants de GRAIX.



Entre deux giboulées nous avons rejoint la stèle FNACA, près du jeu de boules où Stéphane EXBRAYAT, maire de GRAIX a accueilli les participants, excusé les absents. Il a rappelé brièvement cette page de l'histoire, vécue par la plupart des jeunes de 20 ans, entre 1954 et 1962.

Ensuite René SABOT, président du comité, a donné lecture du message national pour le 61ème anniversaire par la commission

“ Mémoire- Histoire ”

A suivi la minute de silence, en mémoire des morts en Afrique du nord, civils et militaires, et de toutes les guerres encore aujourd'hui. Une pensée particulière pour notre Président Roger Berne qui nous a quittés en décembre 2022.

La Marseillaise a clôturé la cérémonie, avec les remerciements du Maire et l'invitation au verre de l'amitié au chaud dans la salle municipale.

Le 2 Mai 2023 Andrée SEAUVE nous a quittés, à l'âge de 83 ans, elle était adhérente depuis le décès de Paul en 2019.

Le mercredi 25 Octobre a eu lieu la réunion des comités du canton de BOURG – ARGENTAL.

A ST JULIEN-MOLIN- MOLETTE, Michel CHATELON y a représenté notre comité.

Comité FNACA THELIS LA COMBE - GRAIX suite

Le 27 Octobre, nous nous sommes réunis pour une rencontre amicale à l'auberge de THELIS. Et après un bon repas servi par Marina, nous avons rejoint la salle municipale pour notre Assemblée Générale annuelle que nous avons terminée en présence de Régis FANGET, Maire de THELIS.



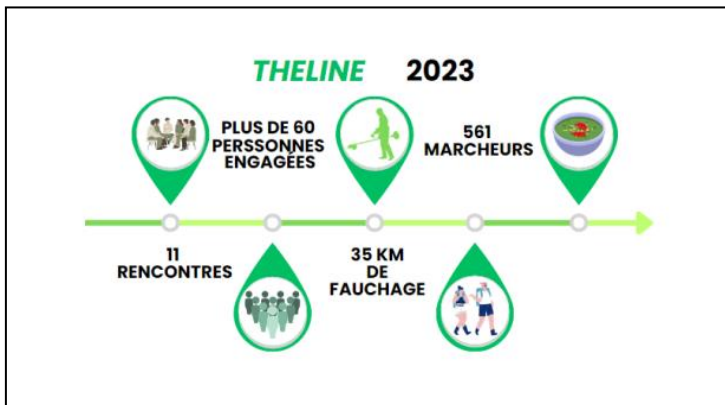
Notre prochain rendez-vous est fixé au samedi 24 Mars 2024 à 10H30, à THELIS pour la commémoration du 62ème anniversaire de la fin de la guerre en Algérie. Tous les habitants de THELIS et GRAIX y sont cordialement invités.



Nous adressons nos meilleurs vœux à toutes et tous pour l'année 2024.
Marcel SEAUVE

THELIS ANIMATION,

L'année 2023 dans le rétro. Les 54 adhérents de Thélis animation et les nombreux bénévoles qui ont participé à la bonne réalisation de notre activité phare, la Théline, peuvent être réjouis :



Le rôle et le but de notre association est de créer des moments de rencontres et de convivialité, donc après plusieurs réflexions et moments d'écoute, différents « Ateliers du partage » ont vu le jour et d'autres ont été reconduits :

INITIATION à l'INFORMATIQUE Jusqu' à 7 participants, 7 rencontres, 19 heures d'apprentissage. Prochaine session : à définir Animateur : Georges Roux.

VANNERIE Se reporter à la page suivante.

DECO DE NOEL 17 Participants dont 7 enfants 3 Animatrices : Angeline, Nadège, Eliane.



Par ailleurs, afin de faire le bilan de cette année fructueuse, nous convions tous les adhérents, mais aussi toutes les personnes qui souhaitent rejoindre et participer à la vie de l'association à l'assemblée générale, qui se déroulera salle sous la mairie le 12 janvier 2024 à 18h30.



Si vous souhaitez également partager le repas qui se déroulera à la suite de l'AG, à la salle de la cure, merci de vous inscrire soit par mail (thelis.animation@gmail.com) ou téléphoner à Ludo jusqu'au 3 janvier 2024. Participation de 15€ par personne :

Menu : Apéritif, Salade composée, Lasagnes Bolognaise, saumon ou légumes, Fromage de Burdigues, tarte multi-ruits. Boissons pris en charge par Thélis Animation. 10

THELIS ANIMATION GROUPE VANNERIE

Le groupe s'est formé petit à petit, maintenant nous sommes 20 personnes. L'accueil est chaleureux, quel que soit son niveau chacun trouve sa place et réalise un projet selon son envie (panier, miroir, nichoir, plateau....etc) .



Nos rencontres ont lieu 1 fois par mois de 10 h à 17 h. Le repas est partagé et nous profitons des talents culinaires de chacun. Mais bien sûr tout cela n'est possible que grâce aux compétences en vannerie et au travail en amont d'Andrée et Eliane sans oublier Régis qui nous prépare les gabarits et nous donne ses conseils. Merci pour leur patience et leur pédagogie.

Claire, Christine, Denise, Etienne, Gilles, Lucie, Mady, Marie-Odile, Maryline, Marilyn, Michele, Nathalie, Nicole, Odile, Robert, Rose,

Pour participer à l'atelier vannerie, il faut adhérer à Thélis Animation et régler 3 euros par séance qui servent à acheter les fournitures nécessaires.

Les prochains rendez-vous sont : 27 janvier, 17 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, celles-ci peuvent être modifiées par rapport à la disponibilité de la salle, le 11 mai pourrait être reporté au 4 mai en fonction du choix du groupe de vannerie,

Andree Delarue, Elianne Rouchouze



Nous tenons à rendre hommage à Bernard Chatelon qui vient de nous quitter. En effet c'était un pilier de Thélis Animation depuis des années. Suite au succès du marché nocturne de 2009, il a été à l'initiative de la Théline, d'abord en tant que président de la chasse, puis en tant que simple adhérent.

C'était le responsable de la fabrication de nos saucisses maison, il nous accueillait chez lui pour cette occasion, même si cela pouvait se faire en une demi-journée il souhaitait le faire sur une journée pour déguster le boudin préparé par Hubert à midi et nos saucisses le soir.

Pour les parcours il n'hésitait pas à ouvrir de nouveaux chemins avec l'équipe des chasseurs, même si cela demandait beaucoup d'investissement. Le balisage, débaisage et les parkings n'échappaient pas non plus à sa vigilance. Hélas la maladie a du restreindre son activité au sein de l'association mais il se tenait au courant des activités, il a participé indirectement à l'atelier vannerie de par ses conseils et pour une récolte de saules aux Rochettes dernièrement.



Merci pour cet investissement et cette implication nous en sommes reconnaissants et nous tenons à apporter notre soutien à toute sa famille.

Au revoir Bernard

Pour Thelis Animation

Andrée Delarue

CLUB DETENTE ET AMITIE Thélis - La - Combe

Le 30 juin 2023. C'est sous un brouillard serré et un froid de canard que nous avons franchi le col de Chaubouret pour nous rendre au domaine de la Barollière à St Paul en Jarez, pour marquer l'arrêt de nos rencontres du club pendant la période estivale. Réuni autour d'un repas, l'ambiance était au beau fixe tout comme le temps qui s'est amélioré et cela a permis de pouvoir faire une belle balade. Certains ont joué aux cartes avec toujours beaucoup de ferveur. La journée s'est terminée par une collation à l'extérieur avec vue sur la vallée du Giers.



Journée des Présidents et responsables de club le 7 octobre à Chatelneuf :

Mot d'accueil de Bernadette Berne présidente, qui remercie les 30 clubs présents, chacun présente son club et les activités proposées ; on retrouve partout : coinche, tarot, jeux divers, pétanque, scrabble, anniversaire des dizaines et même de mariage pour certains clubs, galette des rois, bugnes parfois avec les enfants, tout simplement papotage, marche... Des clubs moins nombreux proposent informatique, loisirs créatifs, danse folklore ou de salon. Sont également proposés deux repas, un l'été, un avant Noël, sorties à la journée, grenouilles, spécialités locales (poule bouillie) concours de belote, thés dansants Certains participent au téléthon, fête de la musique, brocante, d'autres vont jouer dans des maisons de retraite, Il y a aussi des inters clubs qui réunissent des clubs fédérés ou pas. 6 clubs organisent des séjours d'une semaine.

Le 28 aout reprise des activités : les bonnes habitudes sont retrouvées, jeux de cartes, balades. Au moment du gouter Auguste Sabot nous fait la surprise de fêter avec nous son anniversaire en nous offrant une boisson pétillante. Nous avons aussi le plaisir de toujours compter sur la présence de Paulette, notre doyenne, pour les balades de début d'après-midi.



Séjour 2024 à Pelvezy en Dordogne

C'est pour une semaine de vacances que nous sommes partis, 9 personnes du club Détente Amitiés, à un séjour 8 jours 7 nuits organisé par la fédération de la Loire Générations mouvement, Nous étions 63 personnes de la Loire.

De nombreuses visites, nous ont été proposées : les jardins d'Eyrignac, le parc du Bournat village. 1900 anciens métiers et manèges de notre jeunesse, Sarlat, la Roque Gageac (avec ses maisons Troglodytes, Terroir Périgord et ses foies gras, de charmants petits villages : Domme, St Geniès, St Léon sur la Vézère. Tout le monde est revenu ravi de ce séjour.

20 décembre 2023 repas de Noël chez Carsi à Bessey

36 convives, adhérents de notre club Détente et Amitié se sont retrouvés autour d'un repas festif avec cuisses de grenouilles et viande de kangourou au menu. La joie et la bonne humeur étaient de la partie.

L'après-midi on a pu jouer aux cartes. Les courageux sont parti faire une balade pour digérer un peu et visiter le petit village de Bessey. Pour terminer cette journée nous avons partagé une collation. C'était un avant-gout bien apprécié des fêtes de Noël et de fin d'année.



Lundi 18 décembre : partage de la buche de Noël

Dernière rencontre du club de l'année 2023. Après les jeux de cartes et une belle balade pour certains par un temps magnifique, soleil et ciel bleu nous avons partagé la bûche de Noël, papillotes et mandarines accompagnés d'une boisson pétillante.

CLUB DETENTE ET AMITIE Thélis - La - Combe



Reprise des activités pour 2024 le lundi 8 janvier. L'assemblée Générale se déroulera le 5 février 2024.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous !

Nous avons une pensée particulière pour Bernard Chatelon qui nous a quitté ce 15 décembre. Il faisait partie des forces de notre club, son dévouement sa gentillesse et son sourire resteront parmi nous longtemps. Toute notre amitié à sa famille.

La Présidente, Michelle Royet

Les secrétaires, Denise C et Marilyn R

COMMUNE DE THELIS – LA -COMBE



Je tenais à saluer, au nom de la commune, la mémoire de Mr Bernard Chatelon. Il appartenait à de nombreuses associations communales ou cantonales, telles que Noel et Partage, les Hospitaliers, Thélis Animation, les Aînés Ruraux, Au pré de mon âne, La société de chasse dont il fut président. Bernard n'a jamais compté ni son temps ni son engagement. Le vivre ensemble, le partage, la justice, la famille étaient des valeurs auxquelles il croyait, c'était son fil conducteur.



J'ai partagé comme beaucoup de Thélinands, des souvenirs heureux avec lui. Les journées Thélis propre par exemple.

Grace à cet engagement, il a tissé des liens d'amitiés forts et nombreux étaient ceux qui l'ont accompagné ce mercredi 20 décembre lors de ses funérailles. J'adresse à son épouse, ses enfants, ses 3 petits – enfants et à toute sa famille nos condoléances.

Régis Fanget

15

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET RENTREE EN 6°

Vendredi 27 octobre à la salle de la cure a été organisée par la commune une cérémonie pour l'entrée en 6ème de Jeanne Brunon, Narimane Benchanane et Omar Perrier.

Ce fût l'occasion de leur offrir un livre pour célébrer cette nouvelle étape dans leur scolarité.

A cette cérémonie fûrent également conviés les nouveaux arrivants sur la commune.

Nous avons alors pu partager ce moment convivial avec Mr Rosay et Mme Novel installés à la Cote cette année.



Vous trouverez, joint à ce courrier, une note d'information à destination **des professionnels du territoire**. Je vous remercie par avance de bien vouloir transmettre cette information aux professionnels de votre commune.

« Je vous rappelle que le SICTOM Velay Pilat prend en charge uniquement la collecte des déchets provenant des particuliers. Le Code de l'Environnement est clair ; la collecte des déchets d'activités n'est pas la compétence du syndicat.

Les cartons et caquettes des professionnels qui sont des déchets d'activité valorisables peuvent être évacués en déchèterie mais ne doivent pas se retrouver dans les bacs ou colonnes de tri. Aussi, à partir du 31/12/2023, la loi AGEC définit que les collectivités et les professionnels doivent trouver des solutions afin de trier les déchets alimentaires à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés.



Information aux professionnels

Les déchets des activités professionnelles ne sont pas des ordures ménagères mais des déchets d'activités économiques.

Le SICTOM assure néanmoins la collecte de la partie de ces déchets assimilables aux déchets des particuliers.

Les professionnels doivent donc trouver des solutions pour évacuer leurs autres déchets.

Cartons/Caquettes :



Les cartons et caquettes des professionnels qui sont des déchets d'activité valorisables peuvent être déposés en déchèteries, destination privilégiée et la plus économique.

Pour information, le coût de prise en charge par le SICTOM des cartons :

- En déchèterie : 35€/Tonne
- Dans les bacs et colonnes tri sélectif : 179€/Tonne.

Déchets alimentaires :



En application de la loi AGEC du 10/02/2020, à partir du 31/12/2023, **TOUS les professionnels producteurs de déchets de cuisine et de table doivent procéder sous leur responsabilité à un tri à la source afin de permettre la valorisation de leurs déchets qui ne doivent plus être jetés dans les poubelles ordures ménagères.**

Des prestataires peuvent être consultés pour organiser, via des filières spécifiques, la collecte et la valorisation de ces déchets.

Le SICTOM peut vous accompagner afin de trouver des solutions d'évacuation et de valorisation de vos déchets alimentaires.

Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez contacter Lisa MASSON au SICTOM au **06 77 02 67 21** ou à l'adresse lmasson@sictomvelaypilat.fr

Cette note a pour but d'informer les professionnels sur la réglementation et de les orienter vers des solutions d'évacuation et de valorisation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous orienter au mieux sur des solutions d'évacuation des déchets professionnels. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Lisa Masson, Chargée de communication au 04 77 35 69 64 ou à l'adresse mail lmasson@sictomvelaypilat.fr suivante

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées. Le Président, Frédéric GIRODET »

Être bénévole dans l'Association du Centre de Santé : une démarche participative de santé publique de près de 50 ans !

Tous les jours de la semaine, qu'ils soient fériés ou pas, nous pouvons voir circuler, sur nos routes de campagnes ou dans les rues de nos villages, les voitures du Centre de Santé et Service de Soins Infirmiers A Domicile. Elles ne sont pas identifiées mais les personnes qui ont recours aux infirmier(e)s et aux aides-soignantes les attendent avec plus ou moins d'impatience.

Même si ce n'est plus en 2CV, le nombre de kilomètres parcourus chaque année par les soignants est considérable. Être sur le terrain, aller à domicile, c'est faire partie intégrante de la vie du territoire. Si nos services existent depuis de nombreuses années, c'est à l'origine une volonté des habitants inquiets de voir partir les religieuses qui étaient en charge des soins à l'époque.

Un groupe rassemblant des gens de chaque village s'est formé pour créer une association et employer des professionnel(le)s afin d'assurer l'avenir des soins dans nos communes.

L'association en collaboration avec les salariés assure une gestion privée non lucrative soucieuse de l'intérêt général. Malgré certaines difficultés structurelles, les acteurs du centre restent mobilisés sur une éthique humaniste qui vise à l'efficacité, dans le cadre de la charte qui nous a été soumise par notre fédération.

Aujourd'hui, l'aventure associative se poursuit après maintes évolutions des métiers d'infirmier et d'aide-soignant, des déménagements, des échanges avec les partenaires, toujours de nouveaux projets pour répondre aux défis de demain, Tout ce qui fait la richesse de l'action collective ...

Car aujourd'hui encore, la santé reste l'affaire de tous et pas seulement celle des professionnels.

Le Centre de Santé couvre 65 % des soins effectués sur son secteur qui correspond à l'ancien canton de Bourg Argental. Y être bénévole, c'est participer au maintien de professionnels de soins chez nous dans la mesure de ses compétences, c'est partager leurs soucis et leurs satisfactions, c'est faire partie de l'histoire d'une épopée humaine

PARC DU PILAT

Le Parc du Pilat affirme son engagement en faveur des haies Près de 27 km de nouvelles haies ont été plantés dans le Pilat en 10 ans ! Pour les multiples services qu'elles rendent au Pilat, le Parc accompagne les agriculteurs pour reconstituer, entretenir et valoriser les haies.

Cette démarche vient d'être récompensée par la certification "Label Haie" et le Parc reconnu Organisme Collectif de Gestion des Haies. 14 éleveurs du Haut-Pilat engagés sont ainsi certifiés depuis 2023. Et d'autres volontaires vont désormais pouvoir en bénéficier sous cette forme collective.

Pour aller plus loin, le Parc a également signé l'Appel de la Haie lancé au niveau national par l'AFAC-Agroforesterie qui a permis de doter notre pays d'un grand plan national pour les haies à 2030 avec 3 priorités, parfaitement en phase avec l'action du Parc : valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires, les protéger pour éviter qu'elles ne disparaissent et reconstituer le bocage.

Planter, oui, mais aussi entretenir les haies déjà existantes.

En France, les haies disparaissent trois fois plus vite qu'on ne les plante. Les plantations requièrent beaucoup d'attention pour réussir et grandir, surtout les années séchantes. Si la plantation est très utile, d'autant plus qu'elle correspond à la demande de nombreux agriculteurs sensibles à l'évolution du climat, l'entretien des haies existantes est également essentiel pour pérenniser ses fonctions bénéfiques.

Réguler l'emprise des haies sur les parcelles, par exemple, se fait par un entretien latéral dont la fréquence doit être adaptée, avec un matériel ou les types de coupes bien choisis. Aussi peu évident que cela puisse paraître, une coupe au plus près du sol peut aussi permettre de rajeunir la haie et ainsi la pérenniser. Une gestion réfléchie et attentive des haies est fondamentale pour qu'elles puissent atteindre un bon état écologique et ainsi contribuer à la performance économique et environnementale de l'exploitation agricole. C'est un travail qui demande une très bonne technicité pour lequel le Parc accompagne les agriculteurs.

Plus d'informations sur les haies dans le Pilat sur le site internet du Parc

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/agriculture/plantations-de-haies/>



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15h30 ainsi que le vendredi matin de 8h30 à 11h30. En cas de besoin veuillez contacter Mr le Maire ou les Adjointes.

Horaires d'ouverture de la déchèterie intercommunale

La déchèterie propriété du SICTOM, au Noharet à Bourg-Argental : Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi : 13h30 - 17h Mardi : Fermée Mercredi : 9h - 12h // 13h30 - 17h Jeudi : Fermée

Vendredi : 13h30 - 17h Samedi : 9h - 12h // 13h30 - 17h

Pour contacter le SICTOM, merci de composer le 04 77 35 69 64

A noter : Du 1er mai au 30 octobre les déchèteries restent ouvertes jusqu'à 18h00 les soirs d'ouverture.

Compostage

A partir du 31/12/2023, les biodéchets (déchets alimentaires de préparation, restes de repas et déchets verts) ne devront plus être jetés à la poubelle mais triés à la source et valorisés. Le but étant de réduire le poids des poubelles, en effet les déchets alimentaires représentent 30% du poids de nos poubelles. Plus les poubelles sont lourdes, plus le coût de traitement est important pour le SICTOM et pour les usagers qui paient la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Le but est de maîtriser les coûts et inciter le plus grand nombre à s'engager dans des initiatives vertueuses pour l'environnement puisque le compostage permet d'obtenir un engrais naturel. Le SICTOM Velay Pilat accompagne les particuliers pour pratiquer du compostage à domicile en organisant des réunions d'informations sur les techniques de compostage ouvertes à tous les habitants du territoire.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Lisa MASSON au SICTOM Velay Pilat au 06 77 02 67 21 ou à l'adresse lmasson@sictomvelaypilat.fr.

ETAT CIVIL

Naissance : Néant **Mariage** : Valerie Seauve et Sonny Chaprier le 26 Aout 2023

Décès :

Andrée Seauve Née le 27 /11/1939 décédée le 02/05/2023

Jean-Marie Bernard Né le 12 /04/1951 décédé le 04/11/2023

Jean-Marie Blachon Né le 1 /04/1942 décédé le 09/12/2023

Bernard Chatelon Né le 17 /08/1947 décédé le 15/12/2023

Réseau d'eau communal

Nous avons légèrement moins consommé d'eau cette année. Nous avons eu moins de fuites. Nous sommes toujours attentifs au réseau AEP, nous envisageons l'an prochain la pose de compteurs intermédiaires. Cela nous facilitera la recherche de fuites éventuelles.

Moyenne des consommations en mètres cube / jour

janvier	16,41
février	23,65
mars	20,40
avril	15,84
mai	12,91
juin	12,94
juillet	16,01
août	16,73
septembre	15,31
octobre	13,47
novembre	15,04
décembre	16,63

Directeur de la publication : M. Régis Fanget, Maire

Comité de rédaction : Bernadette BERNE, Carole RICHARD-RIVORY, Christian ROUCHOUZE

Impression : par nos soins